

L'intermède guadeloupéen de Georges Rohner : l'ensemble de la mairie de Basse-Terre (1934-1936)

Marie-Emmanuelle Desmoulin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9429>

DOI : [10.4000/insitu.9429](https://doi.org/10.4000/insitu.9429)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Marie-Emmanuelle Desmoulin, « L'intermède guadeloupéen de Georges Rohner : l'ensemble de la mairie de Basse-Terre (1934-1936) », *In Situ* [En ligne], 6 | 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9429> ; DOI : [10.4000/insitu.9429](https://doi.org/10.4000/insitu.9429)

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'intermède guadeloupéen de Georges Rohner : l'ensemble de la mairie de Basse-Terre (1934-1936)

Marie-Emmanuelle Desmoulin

- 1 Georges Rohner (1913-2000)¹, initié au dessin par son oncle, le sculpteur Georges Stugoski, s'orienta très jeune vers le métier de peintre. En 1929, il fut admis comme élève libre dans l'atelier de Lucien Simon, professeur à l'école des Beaux-arts dont l'enseignement laissait à chacun une grande liberté d'expression. Durant ces cours qu'il fréquenta jusqu'en 1932, Rohner se lia d'amitié avec le peintre Robert Humblot (1907-1962) et forma avec Henry Jannot, Jacques Despierre et quelques autres un petit groupe uni par le même attachement à la peinture classique.
- 2 De 1932 à 1934, Rohner partagea un atelier avec Humblot ; de cette époque datent ses premières toiles conservées (*Portrait de M. Rebuffat, Portrait d'Henry Jannot...*). En juillet 1934, Rohner partit accomplir son service militaire en Guadeloupe où il fut affecté à la caserne d'infanterie du Camp Jacob à Saint-Claude, sur les hauteurs de la ville de Basse-Terre. La vieille capitale endormie, abandonnée par le commerce transatlantique depuis le début du XIXe siècle, avait aussi été désertée par l'armée à la fin du XIXe siècle ; elle était, alors, essentiellement peuplée par des fonctionnaires travaillant pour l'administration de la colonie.
- 3 Les obligations militaires de Rohner étant peu nombreuses, il put se consacrer à la peinture. Dans la perspective des fêtes du Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France, il proposa au conseil municipal de Basse-Terre une série de toiles afin de décorer l'hôtel de ville. La Guadeloupe s'apprêtait à célébrer cet événement avec faste et la préparation de ces festivités explique, en partie, l'importance des travaux qui étaient, alors, menés par le gouverneur Tellier. Basse-Terre, moins durement touchée que la Grande-Terre par le terrible cyclone de 1928, était en pleine reconstruction et comptait en 1934 plusieurs grands chantiers. Le gouverneur Tellier avait décidé de doter la ville de nouveaux bâtiments publics : palais du Gouvernement, du Conseil Général, palais de justice, hôpital. Il fit venir Ali Tur², architecte des colonies, qui créa une agence

et construisit, avec son équipe³, plus d'une centaine d'édifices tant pour la Colonie que pour les communes. Il introduisit sur l'île une architecture en béton de style moderniste alors en vogue en Europe. Ali Tur fit appel au peintre Antoine Gianelli⁴, qui arriva en Guadeloupe au début de l'année 1931, pour décorer le palais du gouverneur (actuelle préfecture), le palais du Conseil Général ou la mairie de Sainte-Rose. A la même époque, en Martinique, le peintre Jules Marillac réalisa plusieurs paysages pour décorer des mairies. Nous ne possédons pas de preuve que le jeune Rohner ait fréquenté ces artistes, mais l'émulation liée à ces nombreux chantiers a, certainement, créé un climat favorable à l'acceptation de son projet de décoration.

- 4 Afin de convaincre les élus, Rohner leur avait soumis sept esquisses, des gouaches sur papier⁵. La municipalité, voulant participer aux efforts d'embellissement, accueillit avec intérêt le projet du jeune artiste, le maire expliquant en séance : « ...bien que l'on puisse s'attendre à recevoir les envois sollicités auprès de nos représentants à Paris pour les fêtes du tricentenaire, il eut mieux valu faire un effort pour doter l'hôtel de ville de peintures couleur locale... »⁶. Celui-ci, construit en 1889, ne possédait aucun décor particulier et la municipalité décida de placer les tableaux dans la salle des délibérations. Le marché de gré à gré⁷ entre le peintre et la mairie stipule les thèmes des toiles : quatre paysages guadeloupéens avec personnages, deux scènes avec des pêcheurs, la rade de Basse-Terre et un portrait de Schœlcher.

Figure 1



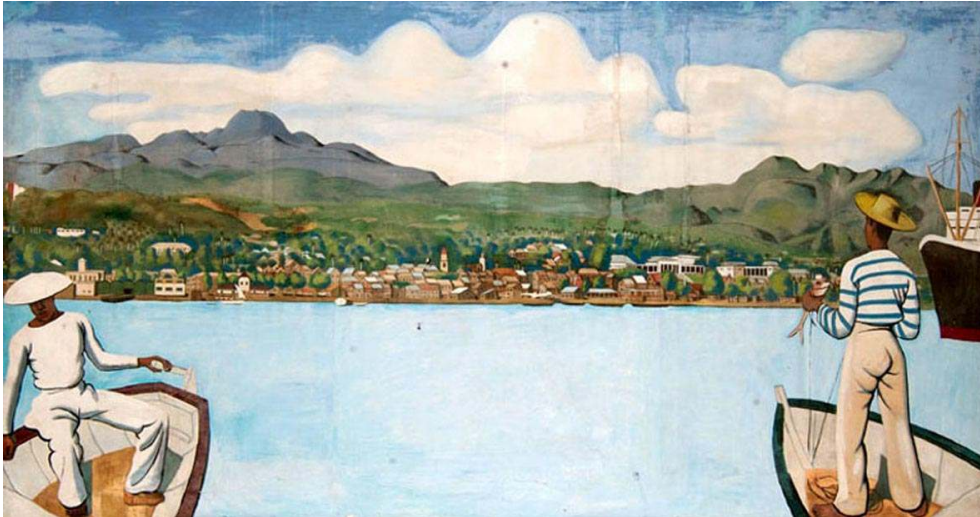
Georges Rohner. *Robes créoles ou les Flamboyants* (1,71 x 1,74 m).

Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

- 5 *Robes créoles ou Les flamboyants* (**fig. n° 1**) présente deux femmes en train de converser à l'ombre d'un flamboyant en fleur, devant une maison à galerie en bois ; l'arrière-plan est occupé par des champs de bananiers se détachant sur le massif montagneux de la Basse-

Terre. La femme de dos porte la « grand'robe traditionnelle », relevée d'un côté afin de laisser deviner son jupon blanc en dentelles, un fichu noué sur les épaules et une « tête calendée »⁸ en madras, alors que celle de face est vêtue d'une robe contemporaine et est coiffée d'un simple foulard noué. L'œuvre définitive est presque identique à l'esquisse, seul varie l'imprimé d'une des robes.

Figure 2

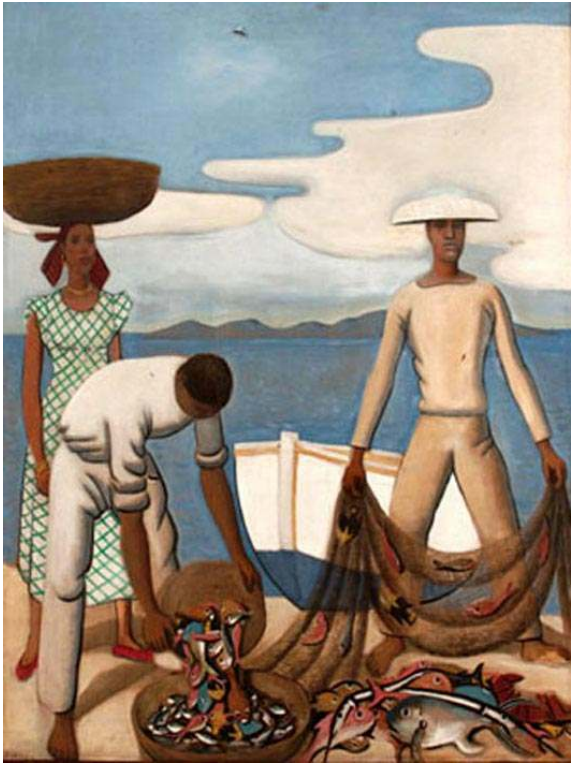


Georges Rohner. *Vue de la Rade de Basse-Terre* (3,31 x 1,72 m).

Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

- 6 Dans la *Vue de la rade de Basse-Terre* (fig. n° 2), le peintre a représenté une partie des quartiers de Saint-François et du Carmel, dominés par la Soufrière. Sur la droite, on distingue le palais du Conseil Général et le palais de justice, qui venaient d'être achevés, et sur la gauche, les baies en plein-cintre et le clocheton de la mairie ainsi que l'appontement du cours Nolivos avec ses entrepôts. Entre ces grands bâtiments publics, les maisons anciennes et les édifices commerciaux sont alignés le long de la grève. Au premier plan, deux pêcheurs sur leur embarcation et un navire évoquent l'activité du port où se côtoyaient alors les canots chargés de la desserte locale et du déchargement des bateaux à gros tonnage qui ne pouvaient pas accoster à cause du peu de profondeur de la rade foraine.

Figure 3



Georges Rohner. *Les pêcheurs 1* (1,29 x 1,73 m).

Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

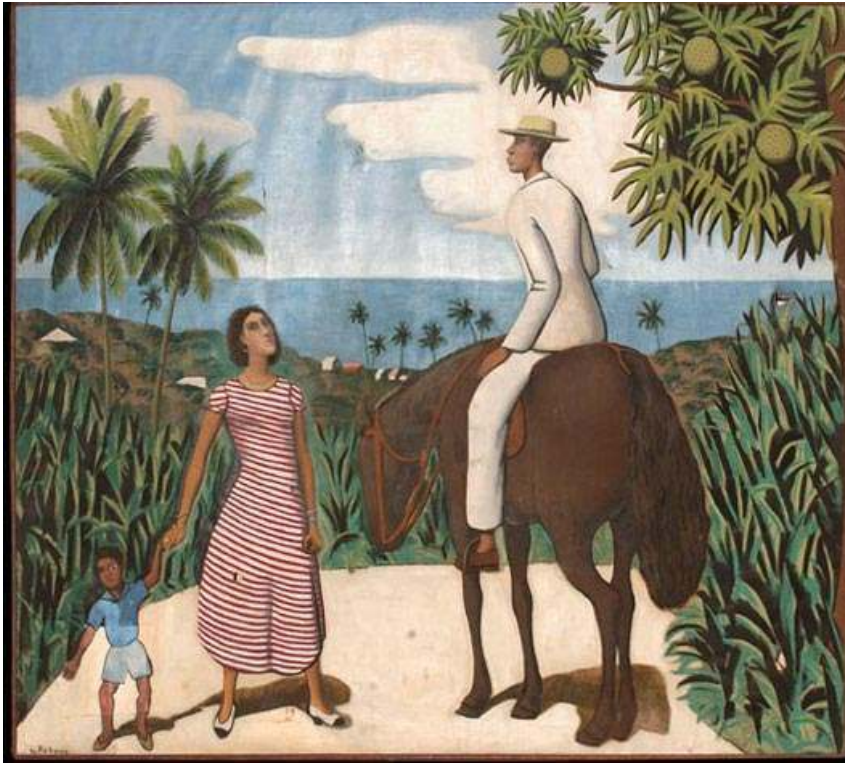
Figure 4

Georges Rohner. *Les pêcheurs 2* (1,32 x 1,71 m).

Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

- 7 Le retour de la pêche est évoqué par deux tableaux (**fig. n° 3**) (**fig. n° 4**) qui reprennent une composition identique et formaient à l'origine un triptyque avec le panoramique de la rade de Basse-Terre ; à l'arrière-plan, les Saintes, îles voisines de Basse-Terre, se détachent sur une mer d'un bleu intense. Deux pêcheurs ôtent de leur filet des vivaneaux, des perroquets, une langouste... Une femme portant sur la tête un grand panier rond vient acheter du poisson. Un des hommes porte le salako, chapeau traditionnel des Saintes. Ces deux petites îles vivaient en grande partie de la pêche et aujourd'hui encore, tous les matins, les Saintois viennent vendre leurs poissons au marché de Basse-Terre.

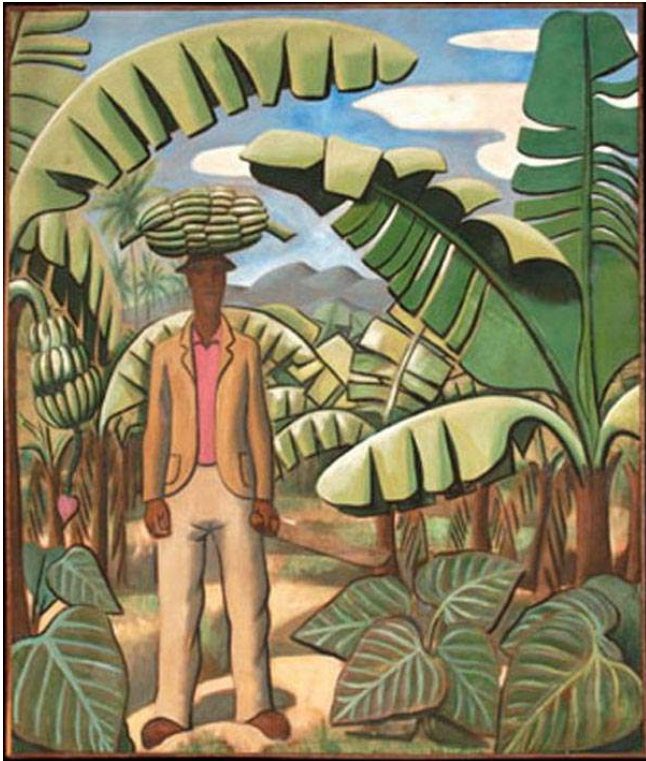
Figure 5



Georges Rohner. Cavalier sur la route de Saint-Claude (1,71 x 1,91 m).
Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

- 8 Le Cavalier sur la route de Saint-Claude (fig. n° 5) représente un paysage des hauteurs de Basse-Terre, à Saint-Claude où l'artiste avait son atelier ; une femme tenant un petit garçon par la main parle avec un cavalier, probablement un « gèreux »⁹ d'habitation, sur une route bordée de champs de canne à sucre. Rohner a peint sur la droite un arbre à pain avec ses gros fruits facilement identifiables et dans le fond, des cocotiers, arbres typiques de la végétation des Antilles.

Figure 6



Georges Rohner. *Le coupeur de bananes* (1,72 x 1,45 m).
Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

- 9 La culture de la banane, dans les années trente, supplantait peu à peu les productions traditionnelles telles que le café et le cacao. *Coupeur de bananes* (**fig. n° 6**) figure un homme tenant à la main sa machette avec laquelle il vient de couper un régime qu'il porte sur la tête. Au pied des bananiers, Rohner a représenté de grandes feuilles de madère, tubercules très appréciées dans la cuisine créole. L'artiste avait proposé, en pendant féminin au coupeur de bananes, une porteuse d'ananas. Les deux toiles présentaient la même composition, montagnes en arrière-plan, personnage debout, de face, portant son chargement sur la tête, sur le côté gauche les végétaux emblématiques de la Guadeloupe, des bananiers sur le premier tableau et de la canne à sucre, sur le second. Cette toile a disparu.

Figure 7



Georges Rohner. *Portrait de Schœlcher* (1,26 x 0,75 m).
 Phot. Inv. J.-F. Peiré © Inventaire général, ADAGP, 2002.

- 10 La série est complétée par un *Portrait de Victor Schoelcher* (fig. n° 7), le principal artisan, en 1848, de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Il est représenté de face et tient à la main un rouleau de papier symbolisant le décret d'abolition. Cette toile n'apparaît pas dans les premières esquisses présentées par Rohner et elle a probablement été ajoutée à la demande de la municipalité.
- 11 Les toiles de Basse-Terre furent exposées au musée de la France d'Outre-Mer lors de l'exposition du Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane en 1935. Cette commande permit à Rohner, jeune peintre encore inconnu¹⁰, d'exprimer pour la première fois la force de son talent dans des compositions de vastes dimensions. De sa période guadeloupéenne, est conservée, en plus de cette série, une quinzaine de toiles représentant des paysages, *Route de Basse-Terre*¹¹, *Les Saintes*¹², *Torrent dans la forêt*¹³, ou bien des scènes de la vie quotidienne comme *Marché au poisson* et quelques dessins préparatoires.
- 12 Malgré son éloignement de la métropole, Rohner participa à l'exposition du groupe Forces Nouvelles, fondé par Henri Héraud et ses anciens compagnons de l'atelier Simon, qui prônait un retour au dessin et au modelé en réaction contre l'abstraction. Les « peintres de la réalité »¹⁴ du XVIIIe siècle français, Georges de La Tour, Philippe de Champaigne ou les frères Le Nain, redevenaient une référence fondamentale, comme Piero della Francesca, Mantegna, Ingres, David... Tout en défendant le retour à la figuration, leur peinture se voulait une réinterprétation de la réalité.
- 13 Les toiles antillaises constituent un intermède dans la carrière de l'artiste, particulièrement par le choix des coloris chaleureux et des sujets. Rohner reste dans la

lignée des thèmes chers au groupe Forces Nouvelles, dans des compositions avec personnages ou paysages. Les œuvres qu'il peignit à son retour en métropole, en revanche, sont beaucoup plus austères et empreintes d'une sévérité que reprendront ses créations ultérieures. Il est indéniable que l'artiste a été séduit par la beauté des paysages, de la végétation antillaise et qu'il a réussi à rendre avec bonheur la force des verts intenses des champs de cannes, de la forêt tropicale, les bleus de la mer rivalisant avec ceux du ciel, l'intensité de la lumière tropicale... Il s'est aussi attaché à rendre la grâce et l'élégance vestimentaires des femmes créoles. Dans plusieurs toiles de cet ensemble, Rohner semble avoir été sensible à l'apparition de la modernité en Guadeloupe et il a opposé symboliquement la tradition à la nouveauté, comme dans *Robes créoles*, la grand'robe à la robe à la mode métropolitaine.

- 14 Rohner reçut encore la commande d'un décor¹⁵ pour le siège de la banque de la Guadeloupe, à Pointe-à-Pitre, qu'il acheva en 1936. Mais à son retour en métropole, il abandonna les sujets exotiques et ne participa jamais au Salon de la France d'Outre-Mer. Il apprécia toutefois, tout au long de sa carrière, de travailler avec des modèles d'origine antillaise. Les toiles de Basse-Terre sont en cours d'inscription¹⁶ afin d'être protégées au titre des Monuments historiques. Elles sont, malheureusement, en mauvais état, principalement à cause du climat tropical et des conditions de stockage¹⁷; des restaurations s'avèrent nécessaires avant de pouvoir les réexposer dans leur cadre d'origine. Elles constituent un ensemble exceptionnel dans le contexte guadeloupéen¹⁸, particulièrement pauvre dans le domaine de l'art pictural, où même les églises ont très souvent perdu les rares tableaux qui les ornaient.

NOTES

1. Récemment, l'artiste a fait l'objet de recherches et de plusieurs publications : BONINI, N. **L'œuvre peint de Georges Rohner jusqu'en 1983. Catalogue raisonné.** Université de Paris IV-Sorbonne, Histoire de l'art et archéologie, thèse de 3^e cycle sous la direction de B. Foucart. CHALUMEAU, J.-L. **Georges Rohner.** Paris : Flammarion, 1983 ; CABANNE, P. **Georges Rohner.** Paris : les Editions de l'Amateur, 1989 et Paris : Ides et calendes, 1996.

2. Ali Georges Tur (1889-1977) effectua ses études à l'école des Beaux-arts de Paris où il créa, dans le courant des années 1920, une agence. Il fut admis sur la liste des dix architectes du ministère des colonies en 1925 et travailla de 1930 à 1936 en Guadeloupe.

3. Ali Tur s'entoura de l'ingénieur Corbin et de l'architecte Edouard Mercier.

4. Antoine Gianelli, né en 1896 à Marseille, fut élève de l'atelier Cormon à l'école des Beaux-arts en 1921. En 1924, il passe trois mois au Congo. Il travailla de 1931 à 1934 en Guadeloupe où il reçut de nombreuses commandes du gouvernement : chemin de croix pour l'église de Morne à l'eau, chambre d'agriculture de Pointe-à-Pitre, mairie de Marie-Galante. Ses toiles pour la Guadeloupe furent d'abord exposées à Paris pour le Tricentenaire.

5. Esquisses au Musée du quai Branly.

6. Délibération du Conseil municipal, séance du 2 août 1935, Archives municipales.

7. Marché de gré à gré du 6 août 1935, Archives municipales.

8. Coiffe réalisée en madras, tissu aux coloris vifs qui venait d'Inde. Elle était, à l'origine, portée par les femmes affranchies qui n'étaient pas autorisées à porter de chapeau.
 9. Régisseur sur les exploitations agricoles.
 10. Avant son départ pour la Guadeloupe, il avait fait ses premiers envois au Salon des Indépendants et au Salon des Tuileries.
 11. Collection particulière.
 12. Collection particulière.
 13. Dépôt du Musée du quai Branly au musée des Années Trente de Boulogne-Billancourt.
 14. Une exposition sur ce thème se déroula à Paris en 1936. Rohner ne put pas la visiter mais il vit des photographies des œuvres.
 15. Œuvre détruite ?
 16. Avis favorable de la CRPS du 27 novembre 2003.
 17. Elles ont subi une importante restauration dans les années 1970 qui a provoqué la fragilisation du support et les toiles sont trouées en de multiples endroits.
 18. La majeure partie des œuvres de Gianelli a disparu.
-

RÉSUMÉS

Georges Rohner, jeune artiste alors inconnu, effectue son service militaire en Guadeloupe où il est chargé en 1935 par la ville de Basse-Terre d'exécuter un important décor de six grandes toiles, afin d'orne la salle du conseil de l'hôtel de ville à l'occasion des fêtes du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France.

Still an unknown painter, Rohner did his military service in Guadeloupe where he was commissioned by the town of Basse-Terre to execute a major work of six paintings destined to decorate the council chamber of the town hall and celebrating the three hundredth anniversary of the attachment of the French West Indies to France.

INDEX

Keywords : Painting, council, decoration, town hall

Mots-clés : Georges Rohner, Basse-Terre, mairie, créole, décor, Saint-Claude, Victor Schoelcher, Les Saintes, Forces Nouvelles, Lucien Simon, Robert Humblot, Henry Jannot, Jacques Despierre, Ali Tur, Georges Stugoski, Antilles, mairie, hôtel de ville

AUTEUR

MARIE-EMMANUELLE DESMOULINS

chercheur. Inventaire. Guadeloupe. desmoulins.EXT@culture.gouv.fr